

Mardi 26 juillet 2022
Communiqué de presse

Présentation de la SAS Puy d'Énergies – Société par Actions Simplifiée permettant aux territoires de développer les énergies renouvelables

Lionel CHAUVIN, Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme et Sébastien GOUTTEBEL, Président de Territoire d'énergie, ont présidé ce jour, le premier Conseil d'administration de la SAS Puy d'Énergies, en présence de certains membres du Conseil d'administration.

Véritable outil au service de la transition énergétique des territoires, cette Société par Actions Simplifiée (SAS), détenue par le Département et le syndicat départemental Territoire d'énergie, dispose d'un capital social de 400 000€ : participation en fonds propres à hauteur de 200 000€ pour chacun. Elle a pour objet d'initier, porter et investir dans des projets de production d'énergies renouvelables et ainsi accompagner les collectivités territoriales du Puy-de-Dôme qui s'engagent dans cette ambition, qu'il s'agisse du solaire, de la géothermie, de l'hydroélectricité, de la biomasse dont le bois, ainsi que de l'hydrogène, par des projets situés sur l'ensemble du territoire.

Le premier projet sera lancé à l'automne 2022 par la SAS Puy d'Énergies et aura pour but d'implanter des panneaux photovoltaïques sur les toitures des collèges publics puydomois. À moyen terme, la SAS Puy d'Énergies permettra l'équipement des centres routiers du département et plus globalement du patrimoine bâti et non-bâti des collectivités du Puy de Dôme.